Pour l'Avenir

FONDATION POUR LA JUSTICE SOCIALE DANS L'ÉDUCATION

1920-2010 RAPPORT D'ACTIVITÉ 2009

> Cette fondation a pour but de venir en aide aux jeunes suisses et étrangers, intégrés à la communauté genevoise, dont la situation matérielle est précaire. Elle leur apporte un appui financier pour les aider à poursuivre leurs études et à achever leur préparation professionnelle.

CONSEIL DE LA FONDATION Décembre 2009

Délégués par le Conseil d'Etat:

Mme Marie-France Anex

Mme Dolorès Meyer

- ----8--- I --- ------

M. Fredy Constantin M. François Hernot Mme Monique Gerdil

Association des communes Genevoises:

Mme Claude Howald Mme Gabrielle Falquet Mme Monique Perrin

Association des Professeurs de

l'Université de Genève (APUG):

M. Monfred Gilli

Association Genevoise des Enseignants

des Ecoles Professionnelles (AGEEP):

M. Didier Bays

Union du Corps Enseignant

Secondaire Genevois (UCESG):

M. Daniel Grossen

Fédération des Associations des Maîtres

du Cycle d'Orientation (FAMCO):

M. Philippe Chervet

Société Pédagogique Genevoise (SPG):

M. Olivier Baud M. Gilles Milliquet

Communauté Genevoise

d'Action Syndicale (CGAS): Mme Nicole Bourquin

Mme Miriam Trifoglio M. Claude Reymond

Membres nommés par cooptation:

M. Louis Berlie M. Antoine Bouvier Mme Madeleine Duparc

M. Laurent Extermann Mme Claire-Lise Husler M. Denis Kaufmann Mme Janine Martignier M. Jacques Prod'hom Mme Françoise Roussy M. Alain Schorer M. Guy Zwahlen

COMITÉ DE LA FONDATION Décembre 2009

M. Louis Berlie, président - Route de la Repentance 21, 1222 Vésenaz.

M. Laurent Extermann - Rue Lamartine 1, 1203 Genève.

Mme Claire-Lise Husler Crettenand - Rue Veyrassat 6, 1202 Genève.

Mme Janine Martignier - Chemin Paul-Rose 16, 1213 Onex.

Mme Françoise Roussy, secrétaire - Rue du Puy 8, 74160 Saint-Julien, France.

M. Alain Schorer, trésorier - Chemin des Sellières 53, 1219 Aïre.

SIÈGE DE LA FONDATION

COLLÈGE CALVIN, RUE THÉODORE-DE-BÈZE 2-4, 1204 GENÈVE, CCP N° 12-2170-2 Les demandes de bourse et le courrier doivent être adressés directement à M. Louis Berlie.

RAPPORT DU PRÉSIDENT 90° ANNIVERSAIRE

1920-2010... notre Fondation a 90 ans.

En 1920 il n'existait pas de bourses étatiques, c'est pour cela que trois enseignants et grands pédagogues décidèrent de créer la fondation POUR L'AVENIR. Ce n'est qu'en 1949 que le Grand Conseil de Genève a créé un fonds de bourses pour les études secondaires. En 1966, André Chavanne, Président du DIP, a présenté une loi sur la démocratisation des études qui instaurait l'allocation de bourses pour toute la scolarité. Le peuple a accepté cette loi.

Malgré cela, les conditions d'obtention des bourses étatiques étant très strictes, de nombreux jeunes issus de familles matériellement peu à l'aise mais pas dans la précarité, ne peuvent poursuivre leurs études. La Fondation pour l'Avenir a donc toujours un sens, même à 90 ans, et ces dix dernières années 90 (nombre de circonstance!) boursiers ont reçu une aide.

Le Conseil de la Fondation a décidé, lors de sa séance du 14 avril 2010, d'organiser une fête pour célébrer cet anniversaire. Un gala de commémoration aura lieu le 11 novembre à la salle du Faubourg. Des informations seront publiées dans le courant cet automne.

CONSEIL ET COMITÉ

Le Conseil de la Fondation s'est réuni le 14 avril 2010 au CEC Nicolas Bouvier. Il a approuvé le procès verbal de l'Assemblée Générale du 11 mars 2009 et donné décharge au comité pour sa gestion de l'exercice 2009.

Le comité a appris avec tristesse le décès de Monsieur Jean-Pierre Blum, membre du comité de la Fondation durant 29 ans, et Président de celle-ci de 1976 à 2000. Il nous laisse le souvenir d'un homme dévoué, sensible aux difficultés sociales.

Il annonce la démission de Madame Janine Martignier, membre du comité depuis 17 ans et secrétaire de la Fondation pendant de nombreuses années. Monsieur Berlie la remercie très vivement pour son travail et sa grande disponibilité.

Le comité présente à l'assemblée Mme Clara Varga qui est élue par cooptation en remplacement de Mme Martignier.

Le comité a le plaisir d'accueillir de nouvelles personnes qui font leur entrée dans le Conseil de notre Fondation. Il s'agit de Mme Chantal Viollaz (UCESG) en

remplacement de M. Daniel Grossen, de Mme Mireille Senn (CGAS) et de M. Christophe Guillaume (CGAS) qui remplacent Mmes Nicole Bourquin et Miriam Trifoglio, ainsi que de M. Denis Carbonne (AGEEP) qui remplace M. Didier Bays.

Le comité est heureux de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres de notre conseil et se réjouit de pouvoir compter sur leur collaboration.

MOUVEMENT DES BOURSIERS

Huit boursiers ont terminé leurs études dans les écoles suivantes:

Université

Lettres et Sciences de l'éducation

HETS

Assistante sociale

HEG

Economie d'entreprise (2) Architecture du paysage

EIL-HES CES

Diplôme de commerce

Ecole de Commerce

Apprentissage de commerce

Huit boursiers poursuivent leurs études.

Trois bourses n'ont pas été renouvelées.

Huit nouvelles bourses ont été attribuées:

Ecole de Commerce

Maturité professionnelle

CFC HETS Commerce Travail social

HES

Soins infirmiers

HEG EPFL Economie d'entreprise

Informatique et Communication

REMERCIEMENTS

Il ya 90 ans comme aujourd'hui, la Fondation n'aurait pas pu remplir sa mission sans tous les généreux donateurs publics et privés qui, année après année, ont été sensibles à la tâche qu'elle poursuit. Nous les remercions très sincèrement au nom de nos boursiers.

ÉTAT DES FINANCES À FIN 2009

Débit Mou	vement du con	npte banque ordinaire		Crédit
Solde à nouveau	Fr. 63'519.55	Achats titres	Fr.	82'433.00
Intérêts nets	Fr. 5'890.80	Frais bancaires	Fr.	852.80
Dons	Fr. 7'645.00	Frais divers	Fr.	664.25
Intérêts compte boursier	Fr. 4.65	Bourses payées	Fr.	52'500.00
Subventions	Fr. 19'200.00		Fr.	39'809.95
Encaissement titres échus	Fr. 80'000.00	•		
	Fr. 176'260.00		Fr.	176'260.00

Dépenses		Compte de pertes et profits 2009			Recettes		
		2008	2009			2008	2009
Bourses versées	Fr.	49'500.00	45'000.00	Subventions	Fr.	21'150.00	22'600.00
Frais bancaires	Fr.	765.30	848.30	Subventions Ville	GE Fr.	10'000.00	10'000.00
Frais administratifs	Fr.	1'779.60	1'172.50	Dons	Fr.	13'875.00	7'735.00
Ajustement réserve	Fr.	3'000.00	1'500.00	Revenus bruts	Fr.	9'536.70	8'639.45
Evaluation titres	Fr.	_	2'433.00	Résultat net 09	Fr.	483.20	1'979.35
	Fr.	55'044.90	50'953.80		Fr.	55'044.90	50'953.80

Actif			Bilan au 3	31.12.2009			Passif
		2008	2009			2008	2009
Poste	Fr.	30'175.55	16'300.35	Charges à payer	Fr.	7'500.00	_
Banque ordinaire	Fr.	63'519.55	39'809.95	Produits reçus d'av			300.00
Banque boursiers	Fr.	4.65	_	Fonds aliénables	Fr.	129'609.20	127'629.85
Impôt anticipé	Fr.	3'003.75	2'673.85	Fonds inaliénable	s:		
Produits à recevoir	Fr.	3'780.00	3'720.00	- Ordinaire	Fr.	119'900.00	119'900.00
Titres	Fr.	307'500.00	337'500.00	- Chabot	Fr.	106'174.30	106'174.30
				- Bonna	Fr.	5'000.00	5'000.00
				- Neumann	Fr.	5'000.00	5'000.00
				- Ehrat	Fr.	5'000.00	5'000.00
				- Bron-Stalet	Fr.	10'000.00	10'000.00
				Réserve bourses	Fr.	19'500.00	21'000.00
	Fr.	407'983.50	400'004.15		Fr.	407'983.50	400'004.15

FONDS ALIÉNABLES

Fonds aliénables au 31 décembre 2008	Fr. 129'609.20
Résultat 2009	Fr 1'979.35
Fonds aliénables au 31 décembre 2009	Fr. 127'629.85

SUBVENTIONS 2009

T 10 \		121000 00
Etat de Genève	Fr.	12'000.00
Ville de Genève		10'000.00
Commune de Bellevue		1'000.00
Commune de Carouge		1'000.00
Commune de Chêne-Bourg		500.00
Commune de Choulex		100.00
Commune de Collex-Bossy		100.00
Commune de Cologny		1'000.00
Commune de Jussy		200.00
Commune de Meinier		200.00
Commune d'Onex		200.00
Commune de Plan-les-Ouates		3'500.00
Commune de Satigny		1'000.00
Commune de Vandoeuvres		300.00
Commune de Veyrier		1'500.00
		32'600.00
	7.	

DONS INDIVIDUELS 2009

Cette année, 59 personnes ont soutenu la Fondation ce qui représente des dons pour un montant total de Fr. 7'735.-.

Année après année, la fidélité et la générosité de tous nos donateurs nous sont précieuses. La Fondation leur exprime sa vive reconnaissance. Elle les informe que leurs dons peuvent être déduits sur leur déclaration fiscale. Ils peuvent recevoir une attestation sur simple demande auprès du trésorier (Tél. + Fax: 022 733 11 39, E-mail: aschorer@vtxmail.ch).



BUREAU FIDUCIAIRE H. HESS COMPTABLE CONTRÔLEUR DE GESTION DIPLÔMÉ

Membre de la Chambre fiduciaire

TVA Nº 288 580

11, RUE D'ITAUE - 1204 GENÉVE - TÉLÉPHONE 022 311 40 33 - FAX 022 781 03 65 CASE POSTALE 3253 - 1211 GENÉVE 3 - fid-hess@iprolink.ch

FONDATION « POUR L'AVENIR »

GENEVE

RAPPORT

de l'Organe de Révision, à l'attention du Conseil de Fondation sur les comptes de l'exercice 2009

En notre qualité d'Organe de Révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de pertes et profits et annexe), de votre Fondation pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2009.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de Fondation, alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la norme Suisse, relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la Fondation contrôlée.

En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne, ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément, nous permettant de conclure que les comptes annuels, ne sont pas conformes à la loi et le règlement de la Fondation.

Genève, le 18 mars 2010

BUREAU FIDUCIATRE H. HESS

Fynert-réviseur agrés

Annexes:

- Bilan au 31 décembre 2009
- Compte de pertes et profits de l'exercice 2009
- Annexe aux comptes de l'exercice arrêtés au 31 décembre 2009

Danielin

LISTE DES MEMBRES DONATEURS

Aldenhoven Claire

Béchet Charles

Benzonelli Danielle

Bisenz Pierre

Blum Jean-Pierre

Bouvier Antoine

Bouvier Georges

Bouvier Michelle et Bertrand

Bouvier Vallotton Fabienne

Bruckner-Bouvier Aline

Caviezel Alessandro

CGAS

Christinger Lucie

Desbaillet Andrée

Doessegger Gérard

Ducimetiere Pascal

Dumoulin Marc

Duncan-Kotynska Lucia

Duperrex Jean-Claude

Eberlin Christiane

Favez-Petrignet L.

Forestier Reymond

Frauchiger Robert

Garetto Denise

Gentile Roger

Germanier Raymond

Gillieron Claire

Grossen Daniel

Gruet Mario

Gruet Ruggero

Guibert Yvette

Hoveyda Amir

Huguenin René

Lazouni Abdelkrim

Lesemann Martine-Antoinette

Lingani-Jousson Maminata

Mazzola Danièle

Mihoub-Popoff Laure

Milliquet Gilles

Monnier Paule

Montandon Florence

Nydegger Jacqueline

Palandella Lilianne

Pradervand Michel

Prod'Hom Jacques

Ribaux Paul-André

Sabin Marcel

Schmid Christian

Schorer Alain

Séchaud Ianine

Société Pédagogique Genevoise

Steinmann Giovanna

Tournier Monique

Vodoz Alfred

Weber-Berclaz Sonia

Wernicke Mahalia

Yersin Elisabeth

Zahler Janine

Zosso Céline